

Séminaire OMIS
7 juin 2002

Commentaire de
monsieur Marc Boucher, directeur,
Service du développement social et communautaire,
Ville de Montréal
sur la présentation de
madame Lise Bertrand, nutritionniste,
Direction de la santé publique,
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

La définition de la sécurité alimentaire s'applique à toute la population d'un territoire donné. Ceci induit la nécessité de mieux connaître les réalités de chaque territoire, surtout dans le contexte de la réorganisation municipale. Déjà, notamment en s'appuyant sur les travaux du Groupe des partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire, nous disposons de plusieurs données sur les lieux d'approvisionnement dans chacun des territoires de CLSC. Toutefois, ces territoires de CLSC sont issus du réseau de la Santé et des services sociaux et ne concordent pas toujours avec les arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal. Nous avons donc ici un premier écueil à franchir pour favoriser l'arrimage des interventions des divers partenaires concernés par la faim à Montréal.

Cette uniformisation des divisions territoriales faciliterait la mise en commun des besoins identifiés, des solutions possibles et la convergence des interventions. En fait, il est important d'identifier les zones où le problème est le plus aiguë pour orchestrer une intervention plus énergique. Mais cette approche territoriale ciblée sur les zones les plus affectées par une problématique n'élimine pas la nécessité de prévoir aussi des actions pour les gens qui demeurent dans les autres territoires et vivent aussi cette problématique pour leur offrir des moyens d'améliorer leur condition de vie, d'où l'importance des services de proximité.

Ces différents niveaux d'intervention, sur un territoire qui peut être la municipalité, un arrondissement, un quartier ou autre, sur des collectivités plus ou moins regroupées ou sur des individus, mettent en présence plusieurs intervenants. Ces derniers ont des mandats, des juridictions qui leur sont spécifiques et qui, parfois, se chevauchent. Ces intervenants sont des organismes gouvernementaux, des municipalités ou arrondissements, des institutions publiques et des organismes communautaires, sans oublier des entreprises qui collaborent souvent à des projets.

Tous ces intervenants en sécurité alimentaire ont des connaissances qui, trop souvent, ne sont pas partagées, voir même parfois jalousement gardées. Plusieurs acteurs ont expérimenté des solutions et des approches qui ont permis de répondre à des besoins. Malheureusement, sauf quelques travaux de recherche qui ont colligé certaines de ces pratiques il semble que ces « success stories » demeurent dans la mémoire des gens

qui les ont réalisées ou en ont bénéficié . De plus, comme pour la presque totalité des problématiques sociales, il semble que l'on consacre beaucoup d'énergie à identifier les problèmes et leurs causes alors que le vécu de gens qui s'en sortent, parfois seuls, alimenterait la réflexion des intervenants. Donc, pour la lutte à la faim, pour le développement de la sécurité alimentaire, plusieurs champs d'investigation seraient à explorer par les chercheurs. De plus, la mise en place de moyens de mesure des résultats, d'évaluation des pratiques permettrait de découvrir des idées prometteuses et de fournir des pistes d'amélioration pour l'action.

Il n'est plus nécessaire, du moins je l'espère, de démontrer la nécessité d'assurer l'arrimage et la convergence des interventions. Le premier pas vers cette convergence est de mettre en commun nos analyses, nos objectifs et les ressources que nous consacrons à la sécurité alimentaire. De plus, l'accessibilité des données disponibles doit être prévue. Un centre de documentation, un site Internet, des bibliographies pourraient être des outils facilitant la circulation des informations.

Plusieurs des anciennes villes de l'île de Montréal ont investi des ressources dans le développement de la sécurité alimentaire. La nouvelle Ville et ses arrondissements doivent identifier leurs engagements dans ce domaine. Comme vous le savez sans doute, l'administration municipale a travaillé depuis janvier dernier pour clarifier ses priorités dans les divers champs de ses responsabilités. Le Sommet de Montréal, qui se terminait hier, a été le moyen privilégié pour identifier ces priorités en consultant de très nombreux partenaires de toutes les sphères de l'activité montréalaise.

Une des actions discutées au Sommet de Montréal portait sur le développement de la sécurité alimentaire. Quoique les ressources qui seront mises en œuvre ne soient pas encore précisées, permettez-moi de vous présenter l'action retenue suite aux échanges.

Sommet de Montréal

(Atelier 3.4 • Propositions Page 8 1.2.3 Troisième volet :)

Sécurité alimentaire

Action11 : Assurer, avec tous les acteurs impliqués, la mise en oeuvre et le suivi d'un plan d'action pour un développement intégré de la sécurité alimentaire.

Résultats attendus

- Soutien au fonctionnement, aux activités de promotion et à la coordination-réseau des Magasins Partage, des cuisines collectives et des groupes d'achat.
- Aide au démarrage de projets de jardins sur les toîts (1 / an).
- Développement de mini-marchés dans les parcs (2 / an).
- Accès à des denrées alimentaires saines et à moindre coût.
- Réduction du recours aux banques alimentaires.
- Acquisition d'expérience de travail par la participation à des projets communautaires en sécurité alimentaire.
- Développement des liens sociaux, en favorisant la convivialité.

Les partenaires

Un partenariat est envisagé avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et d'autres grands partenaires métropolitains.

Les coûts

Partenariat financier Ville-RRSSS à part égale : 600 000 \$. Participation possible d'autres grands partenaires métropolitains.

Certes, la Ville ne pourra pas réaliser un tel engagement sans elle-même s'engager dans des partenariats avec des ministères, des organismes et institutions publiques, des organismes communautaires et des entreprises privées. Les activités mises en œuvre pour réaliser un tel défi devront aussi, je l'espère, retenir l'attention de chercheurs dont les travaux guideront les ajustements à mettre en place pour cheminer, ensemble, vers l'atteinte du but que nous poursuivons tous, l'amélioration de la qualité de vie des montréalaises et des montréalais.

D'autres actions retenues lors du Sommet de Montréal pourront avoir un impact sur l'atteinte de la sécurité alimentaire. En effet, madame Bertrand nous a parlé notamment de liens à faire avec les revenus, les transports et le logement. Ces sujet et plusieurs autres ont fait l'objet de recommandations lors des ateliers. Je vous invite à consulter les textes disponibles sur le site Internet de la Ville et, pourquoi pas, commencer à identifier les objets de recherche et d'évaluation qui pourraient favoriser la bonification des résultats.